



Lettre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Avril-Juin 2021

EDITORIAL DU PRÉSIDENT



Un caractère essentiel de la vie est l'adaptation au milieu pour persévérer dans l'être. En ce sens, notre Académie est bien vivante. Alors que nous naviguons sur un océan d'incertitudes, entre craintes et contraintes, nous avons su maintenir nos contacts, nourrir avec d'autant plus d'ardeur le dialogue entre nos disciplines, poursuivre et lancer des chantiers importants.

Nous avons su tenir sur la durée nos réunions, avec un programme adapté mais très riche. Le défi informatique était à relever : il l'a été magistralement par Claude Balny. Nos séances privées sont suivies par plus de cinquante d'entre nous qui restent de bout en bout. Il y a certes un

certain confort à se caler chez soi devant son écran, bien au chaud, et à prendre davantage ses aises que dans le salon rouge. Il nous faudra penser à ceux d'entre nous qui pensent ne plus pouvoir participer à notre vie académique, qui pour être virtuelle n'en est cependant pas moins bien réelle, et qui n'étaient pas les moins assidus. Les apartés nous manquent, qui n'étaient pas l'un des moindres charmes des lundis, facilité mais aussi occasion de se mieux connaître ou d'entretenir les liens personnels. En regard cependant, les séances se prolongent, preuve qu'elles sont pleines d'intérêt sans les impératifs du retour au foyer. Et de fait, quelle animation dans les débats, qui s'est souvent poursuivie, enrichie, nuancée dans les échanges écrits subséquents ! *Scripta manent*, certes, mais plus ou moins. Ces textes vifs, au fil de la pensée qui se formule et se confronte n'ont certes pas à figurer tels quels dans le *Bulletin*, ni sous un format *blog*, le consensus semble se faire en ce sens, mais il serait dommage qu'ils finissent à la corbeille : ils sont aussi une activité académique. Nous devons à tout le moins les archiver.

Le format présent des séminaires internes vient de montrer sa pertinence : les regards croisés de nos sections sur un même thème n'ont pas été qu'un enrichissement mutuel, dans l'admiration craintive de disciplines autres. Au-delà de l'inévitable frustration de ne pouvoir entendre pleinement les autres langages du premier coup, s'affirme la nécessaire recherche non d'un savoir commun mais de la déclinaison en chacune de nos spécificités d'intuitions au fond universelles. On a oublié dans l'enseignement de la médecine la *pathologie générale* : quelle erreur ! Elle était la quintessence du savoir médical, permettant à chaque spécialiste de saisir d'emblée ce qui préoccupait son lointain confrère...et d'éviter nombre d'erreurs fatales.

Notre institution ne vit pas que pour elle-même : elle est au service de la diffusion des savoirs. La crise actuelle faisait nourrir les pires craintes pour notre rayonnement. Notre séance de février s'est fort bien déroulée et a bien montré que là encore, il y a eu des aspects positifs. La vidéo-transmission permet de toucher au loin, le conférencier lui-même peut être à l'autre bout de la

France...ou au Québec. Cet aspect ne sera pas à oublier ensuite. Sans doute pourrions-nous étoffer et diversifier l'offre. Ce peut être un chantier à lancer.

Chantiers, disais-je. Le retrait auquel nous sommes peu ou prou tous réduits nous permet d'avancer de façon significative sur plusieurs points. La vie académique ne reprendra pas comme avant. Il nous faut trouver des lieux pérennes et sûrs de rencontre dès que celle-ci sera possible : notre accueil au Musée Fabre est une excellente chose, dont nous ne remercierons jamais assez notre confrère Michel Hilaire et la Métropole. Il sera l'aiguillon d'une collaboration fructueuse, à laquelle nous sommes tous conviés. Autre chantier, le prix Bécriaux. Plusieurs options se présentaient. Le choix, porté par Etienne Cuénant, de couronner un jeune talent musical était original. Il nous permet aussi de nouer des liens durables avec le Conservatoire régional magnifiquement installé dans l'ancienne Maternité. Le prix dépend du fonds de dotation éponyme dont la gestion va prendre son essor. D'autres chantiers sont en cours : révision de la convention liant notre bibliothèque à l'université de Montpellier, évolution du *Bulletin*, grâce en soit rendues à J.P. Nougier, pour en rendre la diffusion plus large et moins onéreuse...

Au total, les contraintes que nous vivons nous ont permis de remplir autrement notre mission, après la sidération des premiers mois de pandémie. La vie de notre Compagnie en ces temps difficiles serait inenvisageable sans l'implication majeure de chaque responsable, bien plus encore que dans la vie ordinaire. Ceci vaut au premier chef pour notre Secrétaire perpétuel qui œuvre quasiment à plein temps avec un enthousiasme inentamé. Nous exprimons à l'Académie notre gratitude alors qu'elle nous accueille. A elle d'exprimer la sienne à tous ceux qui lui permettent aujourd'hui, comme je le disais plus haut, de persévérer dans l'être.

Thierry Lavabre-Bertrand

LE MOT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL



Exemplaire ! Notre **séminaire interne**, qui s'est tenu en trois séances, les 8, 15 et 22 mars derniers, est un excellent exemple de ce que peut produire de bien une académie aujourd'hui. Nous ne sommes ni un lieu de création du savoir, ni un lieu de simple diffusion du savoir, mais un lieu de partage, d'échange et de réflexion sur le savoir, sur des sujets qui nous semblent majeurs à la fois pour l'avancée des connaissances et la compréhension de l'Homme et du monde.

Partager, échanger, réfléchir, c'est ce que nous avons fait dans les trois séances de ce séminaire, mais aussi au-delà, dans les dialogues qui s'en sont suivis. Cela a permis d'apporter des précisions, des nuances, des ajouts, et aussi, et sans doute surtout, d'avancer dans une meilleure prise

en compte par chacun des arguments de chacun. C'est bien cela une académie au XXIème siècle : mettre le savoir et la culture en réflexions et débats.

Sur la question du dogmatisme et du discernement, nous nous sommes apportés des éclairages complémentaires, et nous avons mesuré à quel point il a parfois été et combien il est parfois difficile de mettre en oeuvre notre volonté de discernement, tant nous sommes pris dans nos façons de penser, nos préoccupations propres, notre difficulté à nous décentrer, les mots mêmes que nous utilisons. C'est sans doute un des intérêts de la tridisciplinarité de notre académie et un des enseignements de ces trois séances de travail.

Dogmatisme ou discernement ? Longtemps, les dogmes ont fait tenir debout les sociétés. Désormais, c'est au contraire la capacité de chacun à faire preuve de discernement, en toutes occasions, qui est considéré comme la valeur première dans notre société. Dans le fil que les philosophes des Lumières ont commencé à dérouler, Condorcet, en 1792, dans son célèbre rapport à la Convention, a posé les bases de la société « libre » qu'il appelle de ses vœux : les individus y sont libres, c'est-à-dire que chacun dispose du droit inaliénable de s'appartenir et de n'appartenir qu'à lui-même ; que chacun est en conséquence maître de ses choix, de sa vie, de son destin ; que chacun peut décider lui-même de ce qu'il pense, croit et veut sans avoir besoin de dogmes pour le guider. Condorcet veut que la Révolution instaure la « liberté de penser », « la liberté absolue des opinions ».

Il y met cependant une condition. Selon lui, une telle société suppose que chaque individu libre n'émette des opinions et ne prenne des décisions que raisonnables, ce qui exige que chacun dispose des connaissances et de la faculté de jugement qui le permettent. La société a donc le devoir de les mettre en possession de chacun. C'est pourquoi il recommande d'une part la création d'un dispositif d'instruction publique pour l'instruction des enfants, et d'autre part un dispositif susceptible de répandre les lumières pour les adultes : à cette fin, il propose qu'il soit décrété par l'Assemblée nationale « **le droit qu'ont les citoyens de former des sociétés libres pour concourir aux progrès des sciences, des lettres et des arts** », qui se substitueront aux anciennes académies et sociétés littéraires qui avaient été créées par lettres patentes royales et qui n'étaient pas « libres ». Sa proposition sera reprise dans la Constitution de l'an III, et c'est ainsi que sera créée en 1796 la « Société Libre des Sciences et des Lettres de Montpellier », dont notre académie est le prolongement. Dogmatisme ou discernement ? Notre mission est et demeure celle qu'a proposée Condorcet : dans la société fondée sur la « liberté de penser », contribuer à ce que la raison puisse guider la liberté de chacun **en diffusant les connaissances et en promouvant la capacité de jugement**, donc en permettant à chacun en toutes occasions de faire preuve de discernement. C'est bien ce que nous faisons en contribuant à diffuser le savoir et la culture et en les mettant en réflexions et en débats.

Il est une autre raison qui justifie l'existence des compagnies telles que la nôtre. Dans un essai récemment paru, « Le courage de la nuance » (Le Seuil, 2021), l'auteur, Jean Birnbaum, par ailleurs directeur du Monde des Livres, contribue à sa façon à explorer cette notion de « discernement » : il rappelle combien la nuance construisait la pensée d'Albert Camus, de Georges Bernanos, d'Hannah Arendt, de Germaine Tillon, de Georges Orwell, de Roland Barthes. Tous auraient pu dire, comme Camus que cite Birnbaum « Nous étouffons parmi des gens qui pensent avoir absolument raison », ou comme Marc Bloch qu'il cite également « Que chacun dise franchement ce qu'il a à dire, la vérité naîtra de ces sincérités convergentes ». Nuance et discernement : cela caractérise notre académie, parce que le débat dans nos séances est une absolue invitation à la nuance. Le débat y incite, la rend nécessaire, la fait contribuer à la progression et à la précision de la pensée. Birnbaum rappelle également et opportunément que la philosophe Hannah Arendt, dont on sait l'immense exigence intellectuelle, considérait le dialogue avec l'autre comme étant indispensable pour construire sa pensée : « **C'est seulement parce que je peux parler avec les autres, écrivait-elle, que je peux également parler avec moi-même, c'est-à-dire penser** ». Il n'y a pas plus belle manière de justifier ce dialogue qui a suivi notre séminaire interne, et donc de justifier l'existence même d'une compagnie comme la nôtre

Christian Nique

Le premier Lundi du mois (sauf férié) à 17h 30.

Pendant la période pandémique, elles se tiennent par visio-conférence.

Le lien de connexion est envoyé préalablement à toutes les personnes inscrites sur la liste des contacts de l'Académie.

Lundi 12 Avril 2021

Françoise Combes, conférencière invitée

Les trous noirs super-massifs

Françoise Combes est ancienne élève de l'École normale supérieure (ENS, Paris), agrégée de sciences physiques (1975), et docteur d'État en astrophysique (1980). Elle a été enseignant-chercheur à l'ENS (maître de conférences, 1975-85), sous-directeur du laboratoire de physique à l'ENS (1985-89), puis astronome à l'Observatoire de Paris (1989-2014). Elle a été présidente de la Société française d'astronomie et d'astrophysique (2002-2004) et a dirigé le Programme national galaxies du CNRS (2001-2008). Elle a été présidente du Cofusi (Comité français des unions scientifiques internationales) de 2009 à 2015, et membre de l'Académie des sciences depuis 2004. Elle est depuis 2003 éditrice de la revue européenne Astronomy & Astrophysics. Depuis 2019, elle est Vice-présidente de l'Assemblée des Professeurs du Collège de France.

Ses activités de recherche sont consacrées à la formation et l'évolution des galaxies, dans un contexte cosmologique. Cela inclut d'abord la dynamique des galaxies, leur structure spirale ou barrée, les interactions entre galaxies, étudiées à la fois par les observations à diverses longueurs d'onde et par des simulations numériques. Mais aussi l'étude du milieu interstellaire des galaxies, en particulier le gaz moléculaire qui donne naissance aux étoiles, que ce soit dans les galaxies très proches de nous comme Andromède, ou les galaxies aux confins de l'Univers, il y a 13 milliards d'années. (ref: site Collège de France)

Lundi 3 Mai 2021

Paul-Louis Aumeras.

Vers la gouvernance des juges

Paul-louis Aumeras a réalisé une carrière judiciaire toute entière consacrée aux fonctions du Ministère Public. Il est d'abord nommé substitut à Thionville, à Marseille, à Lorient puis à Aix en Provence. Il exerce ensuite les fonctions de Procureur de la République successivement à Béziers, à Perpignan, puis à Nice. Il est enfin nommé Procureur Général près la Cour d'Appel de Montpellier le 6 juillet 1995, poste qu'il occupera jusqu'au 30 juin 2007, date de son départ en retraite. En 2010, il publie un livre de souvenirs professionnels ayant pour titre « Parcours de Proc ». Officier de la Légion d'Honneur, il a été installé le 18 Février 2013 au douzième fauteuil de la Section des lettres de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, succédant à Monseigneur Guy Thomazeau, Archevêque de Montpellier.

L'actualité la plus récente rend compte de l'intervention de plus en plus fréquente du juge dans des domaines où l'on ne l'attendait pas. Engagement de poursuites pénales à l'encontre d'un candidat

durant une campagne présidentielle, mise en examen du Ministre de la Santé en pleine gestion de la pandémie du Covid 19, opposition frontale sur les politiques d'immigration, condamnation de l'Etat dans les domaines de l'environnement, de la pollution de l'air et du sol, intervention redoutée du Conseil Constitutionnel sur les textes législatifs les plus importants ... Pourquoi donc le juge d'aujourd'hui est-il si assuré de son pouvoir ? La réponse est à chercher d'abord dans l'histoire des grandes juridictions françaises. Ensuite il faut analyser les évolutions récentes ayant permis au juge de gagner d'abord son indépendance, puis la recherche d'une liberté de choix du support juridique de sa décision. Au terme de cette évolution majeure mais qui s'est imposée sans appréhension et discussion par le politique, il reste à s'interroger sur la légitimité de ce nouveau juge et le positionnement de son pouvoir par rapport aux deux autres grands pouvoirs, celui de l'exécutif et celui du législateur.

Lundi 7 Juin 2021

Jacques Bringer

La relation patient-soignant et ses dilemmes éthiques à l'heure de la télé-médecine et de l'intelligence numérique.

Jacques Bringer, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Montpellier, est président du Comité d'éthique de l'Académie Nationale de Médecine. Il anime l'Espace Ethique Occitanie qui coordonne les travaux et mutualise les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé. Il s'adresse aux professionnels de santé futurs et en exercice ainsi qu'aux usagers.

La crise sanitaire accélère le déploiement irréversible de la télémédecine et de ses déclinaisons en téléconsultations, télé-expertises, télésurveillances avec l'aide des dispositifs médicaux connectés (DMC) portés ou implantés. La numérisation et le stockage partagé des données de santé d'une personne favorise la communication entre professionnels de soins alors que la médecine est de plus en plus prédictive, précise car mieux ciblée et donc plus pertinente et efficace. L'intelligence numérique s'invite dans la lecture automatisée des profils cliniques, biologiques et radiologiques des patients. Elle peut aider au diagnostic et à la prise de décision dans les situations complexes au moyen d'analyses et calculs mathématiques : les algorithmes. **L'approche éthique** doit poser les questions incontournables sur le respect de la personne censée bénéficier de l'innovation connectée, et par dessus tout, comment dans cette médecine d'écran, de bio-radio-technologies de précision, de numérisation, le soin va-t-il rester humain ?

Lundi 28 Juin 2021: Séance publique de fin d'année.

Madame Sophie Béjean

Rectrice de l'Académie de Montpellier et de la région académique Occitanie, Chancelière des Universités, conférencière invitée.

École et valeurs de la République (thème envisagé)

SÉANCE SOLENNELLE DE PASSATION DE PRÉSIDENTENCE

La séance solennelle de passation de présidence s'est tenue le 1er Février dans un salon de la mairie de Montpellier. Une dizaine d'académiciens étaient présents, les autres ainsi que le public, étaient devant leur écran, en video-transmission.



Dans son discours d'accueil, Monsieur Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier-Méditerranée-Métropole, rappelait son attachement de longue date à l'Académie, et sa contribution à la création du prix Sabatier d'Espeyran. Il rappelait son attachement indéfectible à notre compagnie et sa fierté de l'accueillir à la mairie, et souhaitant à l'Académie de très belles séances de travail collectif placées sous le signe de l'amitié, du partage avec le public, et de la joie.

Après avoir accueilli les participants, le président Hilaire Giron remerciait chaleureusement le maire pour son accueil. Il disait en quoi, pour lui, la pandémie avait été une opportunité pour l'Académie, allant jusqu'à parler de diachronie du changement. Il présenta le bilan d'une année particulièrement riche malgré les circonstances, avant de passer le relai à Thierry Lavabre-Bertrand, président général pour 2021.

Le nouveau président, après avoir remercié son prédécesseur et tous les acteurs du fonctionnement dynamique de l'Académie, développait trois aspects importants que la crise présente nous fait vivre: incertitude, frontière et virtualité, dont découlent des champs d'action évidents pour une académie: nourrir le certain de l'incertain, penser l'échange dans la frontière, faire émerger le réel du virtuel, vaste et beau programme les académiciens, littéraires, scientifiques et médecins, sont appelés à accomplir au service de la cité.

En fin de séance, le lauréat du prix Sabatier d'Espeyran a été dévoilé

REMISE DU PRIX SABATIER D'ESPEYRAN

L'Académie, conjointement avec la Ville de Montpellier, a créé un prix intitulé « Prix Sabatier d'Espeyran », du nom de mécènes de la Ville et de l'Académie. Ce prix est destiné à distinguer un premier travail ou une première réalisation remarquable par sa qualité, son sérieux et son originalité dans son domaine. Il a pour but de contribuer à faire connaître ce travail ou cette réalisation, d'en renforcer la visibilité, et par là de faciliter, pour son auteur, l'entrée ou une reconnaissance dans sa vie professionnelle. Les candidats peuvent être issus du milieu universitaire aussi bien que du monde professionnel et du monde culturel. Ils devront être âgés de moins de 35 ans au 1er janvier de l'année du concours. Les travaux ou les réalisations devront avoir un lien

avec la région de Montpellier : y avoir été effectués, ou mis en place, ou la concerner. Il doit s'agir d'une œuvre personnelle. Ce prix est ouvert à tous les modes de travaux et de réalisations. Le thème annuel est alternativement le domaine des « lettres, sciences humaines et arts », domaine des « sciences », domaine de la « santé ».

En 2020, il revenait à la section des sciences de l'Académie, de désigner le lauréat. Son président Louis Cot précise que le jury a analysé 13 dossiers d'excellente qualité. Chaque dossier a été soumis à l'expertise de 2 membres de l'Académie. 4 candidats ont été sélectionnés pour une présentation orale de 20 mn de leurs travaux suivie d'une discussion de 10 mn.

Le prix Sabatier d'Espeyran 2020 a été attribué à l'unanimité à Monsieur Habib Belaïd pour son travail:

**« Développement de matrices 3D et de ciments injectables
pour le traitement de lésions osseuses induites par les cancers métastatiques ».**



Il a été remis au lauréat par Madame Fanny Dombre-Coste, adjointe au maire, Hilaire Giron, président général 2020 de l'Académie et Christian Nique, secrétaire perpétuel.

Curriculum Vitae du lauréat: M. Habib Belaïd a obtenu une licence de chimie en 2014 à l'Université d'Aix-Marseille. Il a ensuite obtenu un master en science des matériaux en 2016 à l'université de Toulouse qui lui a permis de commencer à s'intéresser plus particulièrement aux biomatériaux pour des applications en santé. Il a finalement obtenu un doctorat en 2019 à l'Université de Montpellier en codirection entre l'Institut Européen des Membranes (IEM) et l'Institut de Recherche en Cancérologie (IRCM) pour ses travaux sur le développement de matrices 3D et de ciments injectables pour le traitement de lésions osseuses induites par les cancers métastatiques. Après son doctorat il a effectué un premier stage postdoctoral au sein de l'IEM en partenariat avec la société Biologics4Life sur l'amélioration de ciments injectables par incorporation de matériaux 2D. Il travaille actuellement comme chercheur postdoctoral au sein de l'IEM, où il porte un projet de création de start-up sur de nouveaux biomatériaux composites et bioactifs imprimés en 3D pour des applications en santé.

Résumé: Ces travaux de recherches ont été réalisés dans le cadre de mon doctorat en Chimie et Physicochimie des Matériaux délivré par l'Université de Montpellier. L'utilisation de biomatériaux synthétiques suscite un grand intérêt pour la réparation osseuse. Dans de nombreux cas, comme lors de traumatismes ou suite à une maladie, l'os ne peut pas se réparer seul et l'utilisation de greffes osseuses est nécessaire. Pour répondre à cette problématique, j'ai développé de nouveaux type de biomatériaux susceptibles de traiter les fractures liées aux métastases osseuses induites par des

cancers métastatiques et notamment le cancer du sein. Deux méthodes ont été développées afin de fabriquer des implants pouvant être utilisés selon la localisation de la fracture ainsi que sa forme et sa géométrie. La première méthode utilisée est l'impression 3D avec des polymères tels que l'acide poly lactique (PLA), l'acide poly (lactique-co-glycolique) (PLGA) et le Poly (propylène fumarate) (PPF). Elle a permis de fabriquer des matrices 3D de PLA/Oxyde de Graphène et de PLA/Nitrure de Bore, par dépôt de filament fondu, ainsi que des matrices à base de PPF/PLGA, par stéréolithographie. Dans le cas de la chirurgie mini invasive comme la vertébroplastie, un ciment injectable macroporeux à base de phosphate de calcium (CPC) a été développé. Ces deux types d'implants (imprimés en 3D ou ciment injectable) sont très prometteurs dans l'objectif de traiter les fractures provenant de métastases osseuses de cancer métastatiques.

L'étude sur les ciments injectables a conduit au co-dépôt de deux brevets d'invention avec la société Biologic4life. Ces brevets permettront de mettre sur le marché de nouveaux types de produits et de répondre à une problématique pour laquelle il n'existe pas de solutions jusqu'à aujourd'hui.

L'expertise acquise sur l'impression 3D de biomatériaux m'ont permis d'obtenir plusieurs financements avec pour objectif de déposer un brevet à court terme sur une nouvelle technologie en cours de développement au laboratoire. Mon objectif à court et moyen terme est de créer une start-up pour valoriser cette innovation et mettre sur le marché un nouveau produit et service permettant de répondre à une problématique de santé majeure.

NOUVEAU BUREAU DE L'ACADÉMIE

Bureau général 2021

Président: Thierry LAVABRE-BERTRAND

Secrétaire perpétuel: Christian NIQUE

Trésorier: Christophe DAUBIÉ

Bibliothécaire-archiviste:

Gilles GUDIN de VALLERIN

Directeur des publications: Jean-Pierre NOUGIER

Vice-président: Sidney H. AUFRÈRE

Vice-secrétaire: Philippe VIALLEFONT

Trésorier adjoint: Philippe VIALLA

Bibliothécaire adjoint: Sidney H. AUFRÈRE

Conseillers

La Lettre de l'Académie: Michel VOISIN

Relations avec les collectivités territoriales: Daniel GRASSET

Relations avec la CNA (Conférence Nationale des Académies): Philippe VIALLEFONT

Voyages: Jean-Max ROBIN

Site internet: Jean-Paul LEGROS

Relations media: Claude LAMBOLEY

Relations Université de Montpellier: Jean-Louis CUQ et Olivier MAISONNEUVE

Relations Université Montpellier 3-Paul Valéry: Michel GAYRAUD

Dispositif visio-séances et enregistrements video: Claude BALNY

Protocole: Jean-Marie ROUVIER

Publications

-Sidney H Aufrère. **« Le Quartette d’Alexandrie. Hérodote, Diodore, Strabon, Chérémon »**. Présentation, traductions et restitution par Sydney H. Aufrère, Pascal Chavet, Jean-Marie Kowalski et Arnaud Zucker. Paris : Bouquins, 2021, pp. 1069.

Le quartette d’Alexandrie est une somme appelée à faire date sur l’Égypte ancienne grâce à la combinaison de quatre regards : celui de trois grecs, voisins curieux et assidus, et celui d’un stoïcien Égypto-grec qui leur répond avec autorité sur son histoire et ses coutumes. Les trois premiers regards réunissent l’ensemble des textes grecs anciens, consacrés à la description et l’histoire de l’Égypte avec Hérodote d’Halicarnasse, Diodore de Sicile et Strabon d’Amasée. Entre le Vème siècle av. JC et le Ier siècle de notre ère, ils ont visité l’Égypte et rapporté ce qu’ils ont vu entendu ou lu, et sont présents ici à chaque fois dans une traduction intégrale et nouvelle. Cette somme constitue la première partie du livre. Le quatrième regard est celui porté par Chérémon d’Alexandrie, le célèbre érudit et stoïcien égyptien de l’époque de Néron qui, dans un droit de réponse posthume, évalue, de l’intérieur de cette culture, les fantasmes, les erreurs, les ellipses ou les émerveillements des Grecs.

-Joël Bockaert. **« Le cannabis, quelle histoire! »** . UGA éditions, sortie le 15 Avril 2021

Depuis le Néolithique, le cannabis est très utilisé par l’homme pour la fabrique du papier, des cordages et des vêtements. Il est également consommé pour un usage récréatif depuis fort longtemps. Balayant le champ historique, scientifique et médical, Joël Bockaert propose une réflexion sur la législation du cannabis dans son usage aussi bien thérapeutique que récréatif. Une question qui fait aujourd’hui débat au sein de la société française. L’auteur, souvent avec humour, traite ici d’un sujet éminemment sérieux : le cannabis est de loin la drogue la plus consommée en France (80 % de l’ensemble des drogues). Il aborde les considérations sociétales, les effets et dangers d’une consommation abusive mais aussi son potentiel thérapeutique et l’échec de la politique répressive en France. Le lecteur trouvera dans cet ouvrage les arguments pour et contre la légalisation mais aussi les premiers résultats d’expériences des pays qui ont légalisé l’usage récréatif du cannabis. Quelle qu’en soit l’issue, Joël Bockaert revient sur la seule politique qu’il juge efficace contre l’usage de toutes les drogues : l’information et l’éducation.

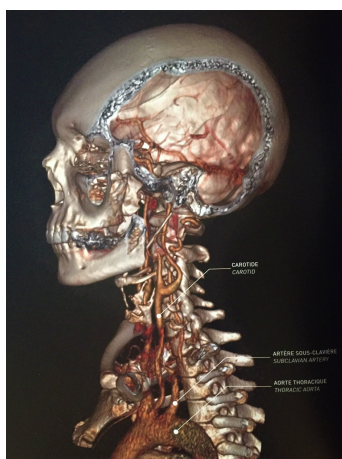
-Gérard Christol. **« Je n’ai jamais plaidé que pour moi »**. Esquisses, instants et traces suivi de « conversations avec Pascal Plat ». Domens Ed 2020.

Qui étais-je ? Qui étaient-ils, cet homme, cette femme, engloutis pendant des décennies dans d’horribles affaires criminelles, pourquoi et comment en étaient-ils arrivés là ? Passionné par ces interrogations me permettant de scruter les aspects les plus sombres de l’être humain, j’ai alors réalisé que de façon indirecte, et par un transfert, j’avais tenté de me découvrir à travers celles et ceux que j’assistais et que j’avais traduit de façon incompréhensible pour bien des interlocuteurs auxquels je m’adressais, par cette formule : “Aux assises, je n’ai plaidé que pour moi.” Et je précisais qu’en matière de noyau dur et primaire d’humanité, je n’étais pas différent de celle ou celui que j’assistais, fussent-ils, a priori, les pires des êtres. Et je compris qu’il devenait urgent, avant la dernière étape, avant que d’oublier, non plus de procéder par un transfert, mais sans détour, de tenter de remonter le temps, pour savoir pourquoi je suis ce que je suis, ce qu’en bref, nous sommes, les uns et les autres.

-Gilles Gudin de Vallerin, **"Montpellier une "Bonne ville" en pleine mutation"**, Napoléon 1er revue du Souvenir napoléonien, n° 99, février-mars-avril 2021, p. 66-72.

-Danièle Iancu-Agou. **« Présence juive en Bas-Languedoc médiéval. Dictionnaire de géographie historique »** par Michaël Iancu et Danièle Iancu-Agou, avec la collaboration de Pierre-Joan Bernard. Préface de Daniel Le Blé Cartographie de Ephrem Hurel, à paraître aux Éditions du Cerf, Cerf-Patrimoines, Collection Nouvelle Gallia Judaica n°12.

-Danièle Iancu-Agou. **« Topographie historique des juiveries médiévales: l'entreprise des dictionnaires régionaux »**. In: Les juifs. Une tâche aveugle dans le récit national. Sous la direction de Paul Salmona et Claire Soussen, Albin Michel Ed 2021



-Jean-Louis Lamarque - Jean-Paul Sénac - Elysé Lopez. **« Voyage au centre du corps humain »**.

Éditions Archipress. Préface du Professeur F.B. Michel.

Ce livre très abondamment illustré objective les avancées spectaculaires de l'imagerie médicale moderne dans l'exploration, sans effraction extérieure, des différents organes et systèmes composant le corps humain vivant. Au-delà de l'intérêt médical évident des nombreuses images présentées, les auteurs mettent l'accent sur leur dimension esthétique et insistent sur la valeur artistique qui se dégage de cette rencontre improbable entre l'organique et la beauté.

-Michèle Verdelhan Bourgade, Sylvie Desachy (dir.). **« 1918 : tourner la page ? »** Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée.

1918, fin de guerre, deuil mémoriel, et volonté d'un avenir meilleur: comment cette période complexe a-t-elle été vécue, et quel rôle a joué l'école (au sens large) dans ce double travail de mémoire et de projet ? Tout en pansant les plaies, on veut croire à un avenir meilleur, de liberté et de paix. Pour cela se mettent progressivement en place des mouvements associatifs, des organisations, voire des institutions, comme la Société des Nations, un peu plus tard. Le rôle des enfants lors des cérémonies, la manière dont les manuels scolaires présentent la guerre ou la paix, les mouvements d'enseignants, contribuent aussi à leur manière à assimiler le passé et à préparer l'avenir. L'ouvrage confronte les visions bien différentes des vainqueurs et des vaincus de la Grande Guerre, et s'intéresse à quelques aspects culturels peu connus d'une époque charnière.

Communications

Mardi 5 Mai 2021, Société Archéologique de Montpellier

-Béatrice Bakhouch. **« Médecine et astrologie: Arnould de Villeneuve et les sceaux astrologiques »**

Les mardis du LEM (Laboratoire d'étude sur les monothéismes UMR 8584, Institut universitaire Maïmonide Avéroès Thomas d'Aquin)

Jeudi 27 et Vendredi 27 28 mai, Villa Maguelone. Colloque du Centre Universitaire Guilhem de Gellone

-Gemma Durand. « **Le jour où naître ne sera plus un mystère.** »

-Olivier Jonquet. « **La vie et la mort se livrent un combat prodigieux.** »

-Jean-François Lavigne. « **Naissance et temporalité. Dans quel temps naissons-nous?** »

Dimanche 30 Mai, colloque « Médecine et judaïsme » organisé par l'Institut Universitaire Maïmonide, Avéroes, Thomas d'Aquin, à l'occasion des 800 ans de la Faculté de Médecine.

Sous la présidence de Fabrice Lorain et Thierry Lavabre-Bertrand.

-Olivier Jonquet et Haïm Korsia, Grand Rabbín de France. Table ronde: « **la bioéthique au regard du judaïsme et du christianisme** » (débat animé par Olivier Biscaye).

Lundi 31 Mai 2021, Académie des Sciences Morales et Politiques - Institut de France.

-Gemma Durand. « **De qui seront-ils les fils?** » dans le cadre du programme « Santé & Société » et sous la présidence du Professeur André Vacheron.

Vendredi 4 et Samedi 5 Juin 2021.

-Béatrice Bakhouché. Organisation du Colloque international «**Gui de Chauliac et sa chirurgia magna**». Communication: « **Gui de Chauliac et la chirurgie de son temps** ».

Mercredi 1er au Jeudi 4 Septembre 2021. Olivier Jonquet. « **Quelle place pour l'éthique et les instances éthiques?** » Colloque « Les pouvoirs publics face aux épidémies » organisé par le Professeur François Violla.

Dimanche 22 au Jeudi 26 Août 2021, Le Plan d'Aups - Sainte Baume. Université d'été « Science et foi » de Roc Estello, sur le thème: « Fragilité, source de fraternité ».

-Olivier Jonquet. « **Éthique et considération. a propos de la parabole du Bon Samaritain** ».

-Thierry Lavabre-Bertrand. « **Médecine et fraternité** ».

-Michel Voisin. « **Regard du pédiatre sur le handicap** ».

Emissions radio

Joël Bockaert. Table ronde à trois voix : « **Le Cannabis, quelle histoire ! ou “Des usages du Cannabis”** », avec Hélène Donnadieu, addictologue CHU Montpellier, Eric Thouvenot, neurologue CHU Montpellier, Sylvain Olivier, historien, université de Nîmes.

<http://www.mshsud.tv/spip.php?article1020>

Hilaire Giron, Jean-Marie Rouvier, dans le cadre de l'émission « Theilhard de Chardin » ont reçu:

-**Dorota Anderszweska** : Violon solo super-soliste de l'Orchestre National de Montpellier Occitanie, membre correspondant de l'Académie

-**Vincent Bioulès**, qui a guidé les académiciens au musée Fabre à l'occasion de l'exposition qui lui a été consacrée.

-**Sylvie Vaclair**, conférencière lors du colloque en 2019 dans le cadre du colloque « Voyages »

-**Françoise Combes**, astrophysicienne, qui donnera une conférence en séance publique de l'Académie le Lundi 12 Avril 2021.

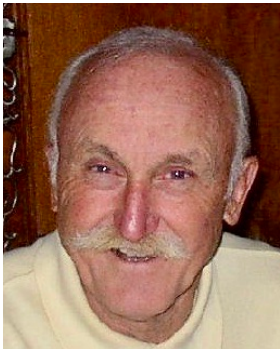
<https://rcf.fr/culture/philosophie>

Claude Lamboley. « **Robertson, un fantasmagore oublié** ». Conférence video-transmise à l'Université du Tiers Temps en Avril 2021.

Thierry Lavabre-Bertrand, Michel Voisin: série d'émission sur **l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier**, à l'occasion du VIII^e centenaire. <https://rcf.fr/emission/listing-diffusion/1918910>

Adolphe Nicolas. (18 Février 1936-31 Mars 2020)

XXIII^e fauteuil de la section Sciences (2006-2016)



Adolphe Nicolas, un brillant géologue de l'Université de Montpellier, est décédé en mars 2020, à l'âge de 84 ans. Il avait fait partie durant quelques années de notre Académie.

Son père était médecin à l'OMS si bien qu'Adolphe, né à Rennes, avait passé les années d'après-guerre au Maroc puis les années du bac aux USA. Après des études supérieures faites à Paris, il créa une petite équipe très dynamique de tectonophysique à l'Université de Nantes spécialisée dans la compréhension du fluage des roches à l'état solide. C'est à l'âge de 50 ans qu'il migra vers Montpellier. Il racontait volontiers qu'il avait dans ses ascendants un grand-père capitaine au long cours et de surcroît cap-hornier.

Il était un spécialiste internationalement reconnu du manteau terrestre. Ses études de la lithosphère océanique à travers son terrain de jeu favori des ophiolites d'Oman sont classiques. Il s'y rendait régulièrement au point qu'il avait en dépôt à Mascate une motocyclette qu'il utilisait sur le terrain.

En dehors de son enseignement de tectonique, de pétrophysique et des responsabilités qu'il prit à Montpellier il s'engagea sur le plan national pour sa communauté scientifique. Il fut directeur adjoint de l'Institut National des Sciences de l'Univers dans les années 1980 puis Conseiller pour les Sciences de la Terre et de l'Environnement au Ministère de la Recherche de 1997 à 2000.

A la retraite en 2003, il continua avec l'intensité qui le caractérisait une activité purement scientifique et parallèlement une activité de diffuseur des premiers avertissements sur les dangers de l'évolution planétaire actuelle. Cela ne l'empêchait pas toutefois de construire à Teyran où il habitait des cabanes en bois pour ses petits-enfants.

Malheureusement ses dernières années furent assombries par la maladie. Pour ceux qui l'ont connu il laisse l'image d'un travailleur exceptionnel d'une efficacité redoutable et d'une grande intelligence."

Pierre Louis

Huguette COURTÈS (15 septembre 1933 – 6 juin 2020)

XV^e fauteuil de la section des Lettres (2002-2020)

Président général de l'Académie en 2010



Madame le Professeur Huguette Courtès est née à Alger le 15 septembre 1933, d'un père musicien, Lucien Jalabert, prix de trompette du Conservatoire de Paris, et d'une mère douée d'une fort belle voix, dont sa fille hérita. Brillante élève, Huguette Jalabert s'engage avec passion dans les études de philosophie, à Paris, tout en cultivant le chant et le piano. Formée par les maîtres de la Sorbonne, major du concours féminin de l'agrégation en 1955, elle fut nommée d'abord professeur au Lycée de jeunes filles de Montpellier, puis assistante à la Faculté des Lettres dès 1960, et chargée d'enseignement en 1969.

Elle épousa l'année suivante Jean Courtès, professeur de latin à l'université de Reims. Tout en assumant les devoirs d'une mère de famille, Mme Courtès

s'engage alors dans la rédaction d'une volumineuse thèse de doctorat d'État, sur le rôle de l'expression dans la pensée de Leibniz, alors encore mal connu en France. Professeur à l'université Paul Valéry dès février 1980, moins d'un an après sa soutenance, Madame Courtès enseigna durant vingt années, avec brio, l'Histoire de la philosophie du XVII^e siècle. Prématurément veuve, elle conduisit seule l'éducation de ses deux fils, de 16 et 14 ans, tout en rédigeant de nombreux articles savants sur les débats philosophiques de l'âge classique.

Professeur à la culture considérable, elle impressionnait son auditoire par l'aisance et la précision avec lesquelles elle dominait les références érudites, et la subtilité des argumentations. Plus impressionnant encore était le contraste que formaient, avec sa vaste culture et son agilité d'esprit, la modestie et la discrétion dont elle usait dans les relations professionnelles ou amicales. Officier dans l'ordre des Palmes académiques, élue en 2002 membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Mme Courtès en exerça la présidence générale en 2010.

Elle a laissé aux collègues et confrères qui l'ont fréquentée le souvenir d'un grand esprit, et d'une âme distinguée.

Jean-François Lavigne, Université Paul Valéry

Bernard Chédozeau (3 Mars 1937-8 Mars 2021)

XX^e fauteuil de la section des Lettres de 1999 à 2018

Bibliothécaire-archiviste de 2003 à 2017.



Bernard Chédozeau nous a quittés à l'âge de 84 ans. Très affaibli depuis quelques années, il s'était peu à peu mis en retrait et avait finalement renoncé à toute activité depuis 2018. Elu au sein de notre Académie en 1999, il en occupait le 20^e fauteuil, dans la section des Lettres, ayant succédé à Anne Blanchard. Agrégé *es* Lettres en 1961, et docteur d'Etat en 1977 (sa thèse portait sur Pierre Nicole), Bernard Chédozeau avait exercé les fonctions d'Inspecteur pédagogique régional en Alsace, en Bourgogne et à Paris. Lors de sa réception, le 15 novembre 1999, le pasteur André Gounelle, qui était son parrain, avait particulièrement souligné la qualité de ses travaux portant sur le monde de Port-Royal. Bernard Chédozeau avait consacré en effet l'essentiel de ses recherches à l'étude de ce milieu

intellectuel et spirituel fort complexe, souvent caricaturé, et dont il se plaisait à saisir, avec sa modestie et sa clairvoyance coutumières, les audaces ou les anticonformismes.

Membre de la Société des Amis de Port-Royal, il a souvent publié dans les *Chroniques* de cette association savante. Bernard Chédozeau s'intéressait plus généralement à tous les aspects théologiques ou spirituels du XVII^e siècle, notamment aux questions touchant à la traduction de la Bible ou à la diffusion de l'esprit tridentin. Il publia sur ces sujets des ouvrages importants : *La Bible et la liturgie en français. L'Église tridentine et les traductions bibliques et liturgiques* (Cerf, 1990), *Chœur clos, chœur ouvert. De l'église médiévale à l'église tridentine* (Cerf, 1998), *Le Baroque* (Nathan, 1989). Au sein de notre Académie il occupa la charge de bibliothécaire-archiviste de 2003 à 2017, aux côtés de Jean Hilaire. Il co-organisa en 2014 le colloque sur la pensée symbolique. Parmi ses interventions à l'Académie, on mentionnera ses deux dernières conférences, celle du 26 mars 2012, « La Bible de Port-Royal: une tentative pour concilier l'héritage de la spiritualité médiévale et les valeurs cartésiennes? », et celle du 29 février 2016, « Condorcet, un

philosophe des Lumières, un humaniste ». Ses conférences connaissent un succès certain sur le site web de notre Académie dont il a ainsi contribué à assurer le rayonnement.

Bernard était, au sens fort et plénier du terme, et selon le modèle idéal forgé par le XVII^e siècle, un « honnête homme », sur le plan moral comme sur le plan culturel. Tous ceux qui l'ont croisé se souviennent de sa discrétion et de sa bonhomie. C'était en effet un être doux, affable et courtois, avec lequel on appréciait le plaisir de la conversation. Son savoir était d'autant plus impressionnant qu'il demeurait toujours circonscrit dans les limites d'une modestie de bon aloi, tout en restant très ouvert à la discussion et à la contradiction. Tous ses écrits portent la marque et le témoignage d'un tel état d'esprit, comme une invitation à ne pas laisser la pensée s'assoupir.

Christian Belin, Université Paul Valéry

RELATIONS INTERACADÉMIQUES

L'Académie des sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon nous a communiqué un ouvrage en l'honneur du doyen Jean Richard qui en fut le président. Gilles Gudin de Vallerin, dont il fut le maître, analyse cet ouvrage.

De la Bourgogne à l'Orient : Mélanges en l'honneur du Doyen Jean Richard

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon vient de publier un livre de mélanges intitulé *De la Bourgogne à l'Orient*, offert au doyen Jean Richard (7 février 1921-25 janvier 2021), peu de temps avant sa mort à presque cent ans, pour fêter ses 75 ans dans cette compagnie. Ce volume de 800 pages réunit les hommages rendus par ses pairs, une biographie, une bibliographie qui comporte 938 publications qui vont de 1943 à 2020. Une cinquantaine d'articles de personnalités scientifiques sont regroupés autour de trois thèmes : Pays bourguignons ; Orients et croisades ; Clercs et commanditaires. Dans la rubrique Orients et croisades, notre confrère Gérard Dédéyan a écrit un article intitulé « Les relations entre l'Église arménienne et l'Église romaine (XIII^e-XV^e siècles) sous le regard de Jean Richard ».

Archiviste-paléographe, Jean Richard a soutenu, en 1943, deux thèses : la première, à l'École nationale des chartes, *Les Premiers ducs capétiens de Bourgogne aux XI^e et XII^e siècles* ; la seconde, à l'École pratique des hautes études, *Le comté de Tripoli en Syrie sous la dynastie toulousaine*. En 1946, il est devenu membre de l'Ecole française de Rome où il a étudié, aux archives du Vatican, d'importants documents concernant Chypre pendant les Croisades. De retour aux Archives départementales de la Côte-d'Or, ce jeune conservateur a classé et inventorié les archives de l'abbaye de Cîteaux et a participé à un important *Mélanges Saint Bernard*. En 1953, il a publié au PUF un livre remarqué : *Le Royaume latin de Jérusalem*. Puis en 1954, il a soutenu sa thèse d'Etat portant sur *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XI^e au XIV^e siècles*, ce qui lui a permis d'être nommé professeur titulaire de la chaire d'histoire de Bourgogne, à la Faculté des lettres et sciences humaines de Dijon. De 1968 à 1971, il a assuré la gestion de la Faculté des lettres et sciences humaines de Dijon en tant que dernier doyen et a participé à l'élaboration des statuts de l'Université de Bourgogne. En 1987, en reconnaissance de son œuvre et de ses activités académiques, il a été élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a toujours pensé que la recherche universitaire devait contribuer aux travaux des sociétés savantes et des académies.

Pendant toute sa carrière, l'histoire de Bourgogne des origines à nos jours, les croisades, les États latins d'Orient, les rapports entre l'Occident et l'Asie ont constitué ses thèmes privilégiés de recherche. Sa volonté de partager ses grandes connaissances l'a conduit à rédiger un QSJ sur l'Histoire de Bourgogne et à diriger, chez Privat, l'Histoire de Bourgogne. Pendant de nombreuses années, il a écrit de multiples articles érudits et critiques dans la revue *Les Annales de Bourgogne*, qu'il a pilotée avec dynamisme. De plus, il a publié, chez Fayard, deux livres de référence : en 1983, *Saint Louis, roi d'une France féodale, soutien de la Terre sainte* et, en 1996, une *Histoire des croisades*. Plusieurs recueils d'articles ont été édités au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux. Actuellement, une partie importante de ses études est traduite en quatorze langues (anglais, allemand, italien, espagnol, néerlandais, tchèque, bulgare, croate, grec, arabe, russe, japonais, turc, chinois) ce qui montre le rayonnement international de son œuvre.

A l'occasion de cette publication mémorable et au nom des nombreux étudiants auxquels il a enseigné, avec éloquence, humour et générosité, les sciences auxiliaires de l'histoire, la paléographie médiévale, l'histoire de Bourgogne, l'histoire du Moyen-Âge, je souhaite lui exprimer notre extrême admiration et notre profonde gratitude.

Gilles Gudin de Vallerin

VIDÉO-CONFÉRENCES

La pandémie perdurant, sous l'impulsion d'Hilaire Giron (ancien Président de l'Académie) et Christian Nique, Secrétaire Perpétuel, les visio-conférences se sont généralisées via le logiciel Zoom.

Les réunions privées du lundi à 17 h 30 rassemblent entre 50 et 60 académiciennes et académiciens qui se connectent maintenant facilement et participent activement aux discussions qui se terminent souvent vers 19 h 30.

Les séances publiques sont largement diffusées. Une des plus significatives étant la séance de rentrée solennelle organisée conjointement avec et dans les locaux de la mairie de Montpellier, le 1^{er} février, en présence du maire. En plus de la cinquantaine d'académiciens présents via Zoom, plusieurs dizaines de participants extérieurs ont participé.

Une « première » fut la conférence du 1^{er} mars donnée en direct par Mme Geneviève Dumas, professeur d'histoire médiévale, depuis l'université de Sherbrooke (Canada) sur la « Gestion des eaux dans le Montpellier médiéval ». Cinquante académiciens et une trentaine de personnes extérieures à l'Académie ont suivi l'exposé.

Les conférences publiques sont systématiquement enregistrées et mises en ligne sur le site de l'Académie.

Claude Balny

Nouvelle présentation, trois éditions

Suite à l'édition à titre expérimental l'an dernier du bulletin 2019 sous forme électronique, et aux décisions qui s'en sont suivies de l'assemblée générale du 25 janvier 2021, notre bulletin annuel sera désormais édité sous trois formes, disponibles vers la fin du mois d'avril :

-Un bulletin imprimé, présenté sous forme un peu plus attractive, tiré à peu d'exemplaires à l'attention des Académiciens, et consultable à la bibliothèque de l'Académie : Bibliothèque de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, BIU Droit Espace Richter, 60 rue des États Généraux, 34000 Montpellier.

-Un bulletin électronique (e-bulletin), pratiquement identique au précédent, mais muni de liens internes permettant de naviguer aisément à l'intérieur du bulletin.

Cette édition sera déposée à la Bibliothèque nationale de France, destinée à être insérée dans la collection Gallica.

Elle sera également consultable sur le site web de l'Académie, à l'adresse :

<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>

onglet "Ressources", section "Bulletins de l'Académie",

ou plus directement à l'adresse :

<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie/ressources/bulletins>

Elle sera également téléchargeable pendant une courte durée sur un site de transfert, à l'attention des Académiciens et de ceux qui en feront la demande, qui pourront ainsi disposer d'une version pdf du bulletin.

-Un bulletin électronique "allégé" (e-bulletin allégé), distribué par e-mail à tous nos correspondants, qui comportera exactement les mêmes fonctionnalités que le précédent, mais pour lequel les conférences ne sont pas intégrées au bulletin : lorsqu'on clique sur le lien qui les appelle, on va chercher non pas la conférence qui se trouve dans le bulletin, mais celle qui est stockée dans notre site web (en effet, chaque conférence, à partir du bulletin n° 51, est stockée d'une part dans le corps du e-bulletin, d'autre part dans un autre espace de notre site web avec l'ensemble de toutes les conférences). C'est la raison pour laquelle les liens correspondants sont des liens externes (repérés par la couleur verte) et non pas des liens internes (repérés par la couleur beige) comme dans le bulletin électronique. Mis à part cette différence, les fonctionnalités du e-bulletin et de la version allégée sont identiques.

Jean-Pierre Nougier
Directeur des publications

Site de l'Académie: <https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>